Session du Budget Primitif 2017 Lundi 12 décembre

Discours de Maurice Leroy

Ancien ministre Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Octobre 2016 : nous fixons ensemble les orientations budgétaires de notre Département pour l'année 2017.

Nos hypothèses, réalistes, prennent en compte le flou qui pèse sur les montants des transferts de compétences du Département vers la Région Centre-Val de Loire.

Aujourd'hui, le projet de budget 2017 que nous présentons est très conforme à nos orientations budgétaires.

Hélas! Les mauvaises nouvelles se sont accumulées.

Histoire d'une saignée en trois actes.

Premier acte : diminution inattendue de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle, la DCRTP.

Destinée à compenser la disparition de la Taxe Professionnelle pour les Départements, la DCRTP est particulièrement importante pour les territoires ruraux qui comptent moins d'activités de service et moins de cols blancs que les métropoles.

La baisse non anticipée de la DCRTP saigne les Départements et fragilise, une fois encore, les plus faibles.

Facture, évidemment non prévue, pour notre Département de Loir-et-Cher : 700 000 euros ! choquant !

Une fois encore, la France des invisibles trinque.

Deuxième acte : la baisse de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance, la TSCA. Sans annonce et sans présentation devant le Comité des Finances Locales, la Loi de Financement de la Sécurité Sociale a modifié les conditions de perception de la TSCA pour les Départements.

À ce jour, nous constatons une baisse de 4 % de nos recettes, alors même que les cotisations acquittées par les particuliers augmentent de 4 % !

En résumé : nous pâtissons d'une baisse de la TSCA, sans bénéficier de la dynamique des cotisations d'assurance. C'est **le « double effet kiss cool »** !

Pour le Loir-et-Cher, le manque à gagner est potentiellement de 2,8 millions d'euros!

Troisième et dernier acte : la non-revalorisation des bases du taux de foncier bâti. Chaque année, ces bases sont revalorisées autour de 1 %, assurant aux Départements une légère dynamique à leurs recettes de fonctionnement.

Il y a quelques semaines, la commission des finances de l'Assemblée nationale a voté, sans crier gare, une revalorisation de seulement 0,4 % ! Perte sèche de 440 000 euros sur notre projet de budget départemental.

ADDITION TOTALE : 3,9 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN MOINS POUR NOTRE DÉPARTEMENT EN 2017. 3,9 MILLIONS D'EUROS, C'EST 5 POINTS DE FISCALITÉ!

Malgré des DMTO en hausse par rapport à nos prévisions, nos recettes de fonctionnement sont globalement inférieures de 1 million d'euros par rapport à nos orientations budgétaires.

Cette ardoise vient s'ajouter à la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État, 5 millions d'euros, ainsi qu'à la hausse de 3 millions d'euros de nos dépenses sociales en 2016. Un trou béant dans notre budget, qui éreinte nos efforts drastiques de bonne gestion.

Conséquence directe sur notre budget : une perte d'épargne de 10 millions d'euros par rapport au budget 2016.

DEVANT CES CHIFFRES ET CE DÉLUGE DE NOUVELLES MESURES, IMAGINEZ UNE SECONDE QUE NOUS N'AYONS PAS AUGMENTÉ LA FISCALITÉ EN MARS DERNIER...

*

Face à cela, nous ne lâchons rien!

Nos dépenses de fonctionnement sont inférieures de plus d'un million d'euros par rapport aux Orientations budgétaires !

C'est le fait des négociations très serrées que nous menons avec la Région pour le transfert des transports et l'abandon de l'économie.

C'est aussi, et surtout, LA CONFIRMATION DE NOS EFFORTS EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT. Exemplaires, oui, car notre Département est à nouveau cité en exemple par la Cour des Comptes et la Chambre régionale des Comptes.

NOUS APPARTENONS DÉSORMAIS AU CLUB TRÈS FERMÉ DES 7 DÉPARTEMENTS SUR 102 À AVOIR RÉDUIT LEURS DÉPENSES DE PERSONNELS EN 2015.

En 2016 et 2017, nous poursuivons nos efforts : hors mesures imposées par l'État, nous baissons de - 0,3 % nos dépenses de personnels !

Comparons nos efforts de gestion à ceux de l'État dont les dépenses de fonctionnement augmentent... de 4 % en 2017 !! Les engagements gouvernementaux ne respectent absolument pas les contraintes de nos finances publiques.

Il est aussi utile de comparer notre situation à celle des autres Départements français. Asphyxiés, certains abandonnent des pans entiers de leurs missions, faute de moyens. Diminution, voire suppression de la viabilité hivernale dans le Bas-Rhin. Arrêt de l'entretien des routes secondaires en Indre-et-Loire. Non versement des douze mensualités du RSA dans plusieurs Départements. Sauve qui peut !
EN LOIR-ET-CHER, NOUS TENONS LE CHOC ET NOUS MAINTENONS LE CAP.

*

« La pire des défaites, c'est celle d'avoir refusé le combat ». Ces mots sont ceux d'un homme qui connait le sens du mot « combattre » puisque qu'il a traversé l'Atlantique et le Pacifique à la rame. Je parle bien sûr de **Gérard d'Aboville!**

Comme lui, contre vents et marées, nous refusons de renoncer et nous acceptons le combat.

Oui! La situation des Départements est très difficile. Intenable pour certains.

Comme celle de millions de Français.

Demain, espérons-le, la France retrouvera le bon sens.

En attendant, faisons face, avec nos armes et toute notre détermination.

Avec Loir-et-Cher 2021, le Plan d'Actions, nous avons choisi le courage, nous avons choisi l'audace, nous avons choisi le concret des actions de terrain.

Voté à l'unanimité, lors de notre dernière session, Loir-et-Cher 2021, le Plans d'Actions est la feuille de route qui fixe le cap pour notre Département dans les cinq années à venir.

Avec Loir-et-Cher 2021, le Plan d'Actions, nous avons choisi l'investissement comme réponse à la paralysie programmée.

50 millions d'euros par an pour mener les grands projets d'infrastructure du département : Internet Très haut débit pour tous ; routes sûres et entretenues ; grands projets routiers comme le rond-point de Cap'Ciné ou la patte d'Oie de Saint-Gervais ; rénovation ou réhabilitation de nos collèges publics.

Loir-et-Cher 2021, le Plan d'Actions est un formidable moyen de lutter contre la désespérance dans la France des isolés et des invisibles.

Ce Plan d'Actions, nous devons le mener à bien et rendre compte de ses avancées.

C'est une exigence absolue vis-à-vis des Loir-et-Chériens.

Cela dépend de nous. Nous, élus. Nous, Loir-et-Chériens viscéralement attachés à notre territoire et à ses formidables atouts.

La protection des plus fragiles, la défense de la ruralité, de nos communes, de nos entreprises, sont des combats prioritaires.

Nous allons les mener ensemble, certains que l'action locale et les services de proximité sont l'avenir.

Ils sont l'avenir parce qu'ils préservent le lien entre les personnes et entre les générations ; parce qu'ils créent des emplois, souvent non délocalisables.

Notre Plan d'Actions engage, par exemple, **la création du « Bon Job 41 »**. Cette application numérique va favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA et permettra de répondre aux besoins de nos entreprises.

L'expérimentation commence en janvier, sans garantie de résultats, mais avec une confiance à toute épreuve.

Osons, bossons et nous verrons.

« Le bon job 41 » illustre deux convictions qui m'anime.

Un : l'expérimentation est la clé du succès.

Deux : solidarité et performance économique vont de pair. Si nous avançons unis et déterminés, nous soulevons des montagnes.

Je tiens à remercier chaleureusement Nicolas Perruchot et Christina Brown et nos services pour avoir travaillé activement et résolument à cette application innovante qui fera date.

Ce plan d'actions doit aussi avoir vocation d'exemplarité.

Le prochain Président de la République devra faire de l'aménagement du territoire une priorité de son mandat.

Notre pays est coupé en deux. D'un côté, les métropoles, de l'autre, la France périphérique. C'est inacceptable.

Il est urgent de faire confiance aux territoires fragiles et de leur donner de l'air pour entreprendre et innover.

Les Départements sont de formidables espaces d'innovation, de projets et de solidarité, à condition d'avoir les moyens d'agir.

"La réconciliation, c'est le partage équitable de la confiance" dit le célèbre journaliste Jean Hatzfeld. Voilà la réconciliation à laquelle nous, Départements, nous, collectivités, aspirons. En attendant que les lignes bougent et que l'État desserre enfin son étau, nous agissons.

Forts de notre Plan d'actions ; forts d'un budget offensif ; forts de notre détermination sans faille, nous bâtissons le Loir-et-Cher et nous avançons confiants.